



Erasmus+ Sport

Présentation par **Mathurin LE ROUX**,
Chargé de mission Sport
mathurin.le-roux@service-civique.gouv.fr



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE





01

Présentation du programme Erasmus+

Présentation des 3 agences impliquées dans la gestion du programme, des priorités horizontales du programme et du cadre des actions-clés.

02

Présentation du volet Sport du programme

Présentation du volet Sport du programme, de sa double gestion, ses objectifs et priorités.

03

Action-clé 1 : Mobilité des personnels sportifs

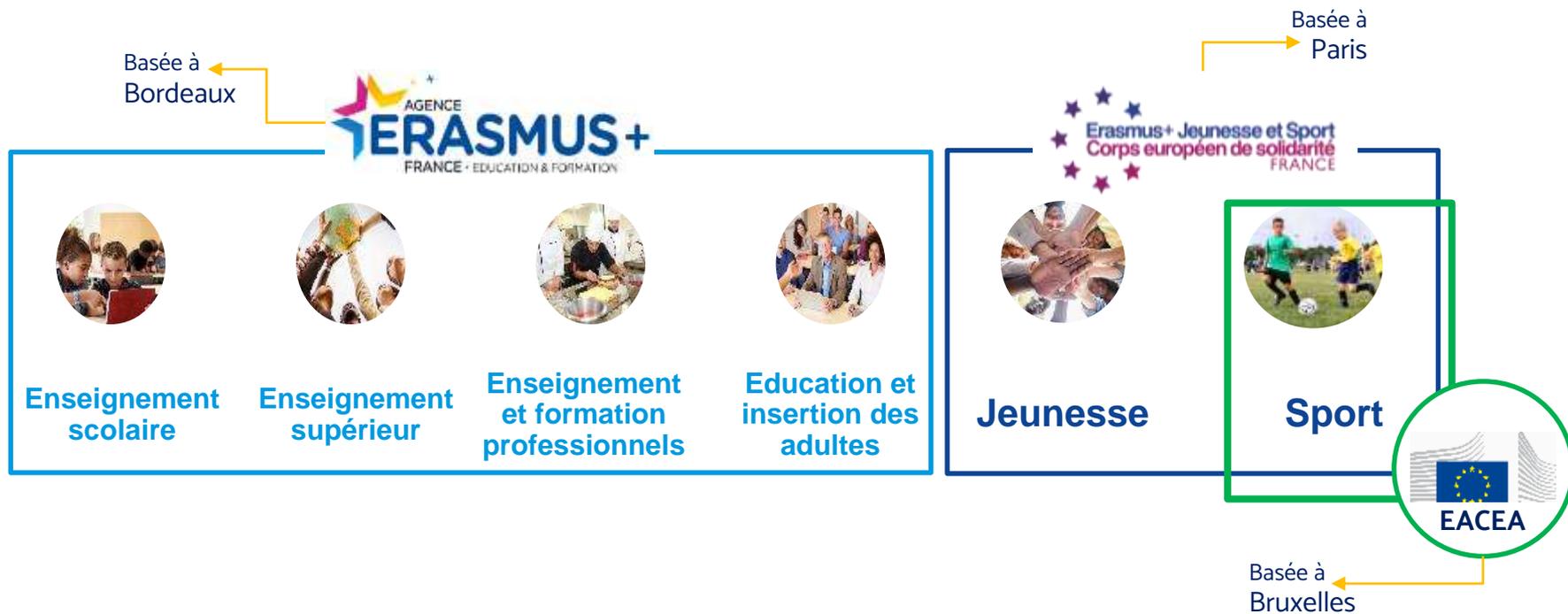
Présentation de cet appel à projets, les modalités financières, les critères d'évaluation et les temporalités.

04

Action-clé 2 : Partenariats et Manifestations sportives

Présentation des différents appels à projets de l'action-clé Sport, les modalités financières, les critères d'évaluation, et les temporalités.

Architecture du programme Erasmus+



Priorités du programme Erasmus+



Inclusion et
diversité



Participation à la vie
démocratique, valeurs
communes et
engagement civique



Protection de
l'environnement et
lutte contre le
changement
climatique



Transformation
numérique et
éducation
numérique

Priorités horizontales applicables à tous les secteurs du programme

Les priorités du volet Erasmus+ Sport

Objectif

Développer la dimension européenne du sport en générant, partageant et diffusant des expériences et des savoirs sur diverses problématiques touchant le sport à échelle européenne.

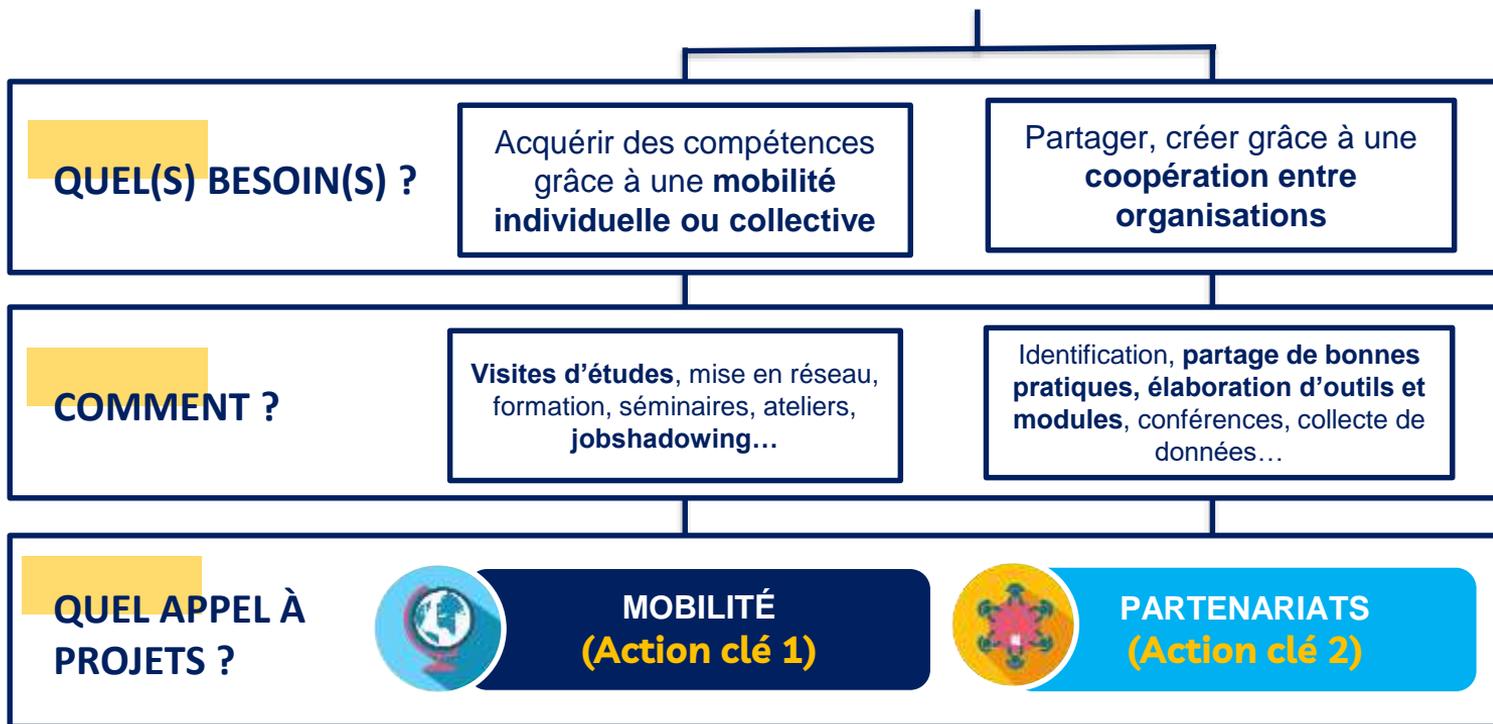
Organisations éligibles

Toute organisation publique ou privée **active dans le domaine du sport.**

Priorités

- Encourager la pratique ainsi que la promotion du sport et de l'APS comme bienfaits pour la santé;
- Promouvoir l'intégrité et les valeurs du sport;
- Promouvoir l'éducation dans et à travers le sport, notamment l'acquisition de compétences;
- Promouvoir l'égalité et les valeurs européennes dans le sport.

Les actions-clés



Les appels à projets Erasmus+ Sport



MOBILITÉ (Action clé 1)

Mobilité des personnels
sportifs



PARTENARIATS (Action clé 2)

Partenariats simplifiés

Partenariats de coopération

Renforcement des
capacités

Manifestations sportives
européennes



Avec le soutien du
Point National
d'Information
E+ Sport



Le cadre de l'appel à projets



MOBILITÉ
(Action clé 1)

Pourquoi ?

- Améliorer les compétences, les aptitudes et qualifications des personnels sportifs de structures dédiées au **sport de masse** ;
- Créer, développer des réseaux et échanger des bonnes pratiques pour soutenir la montée en capacité des structures sportives.

Pour qui ?

- Tout personnel rémunéré ou bénévole (entraîneurs ou autre personnel) impliqué dans des organisations sportives (gestion, instruction, entraînement) au niveau local.
- Exclusion : athlètes de haut niveau, professionnel, personnel en double carrière sauf si leur mobilité bénéficie au sport de masse.

Le cadre de l'appel à projets



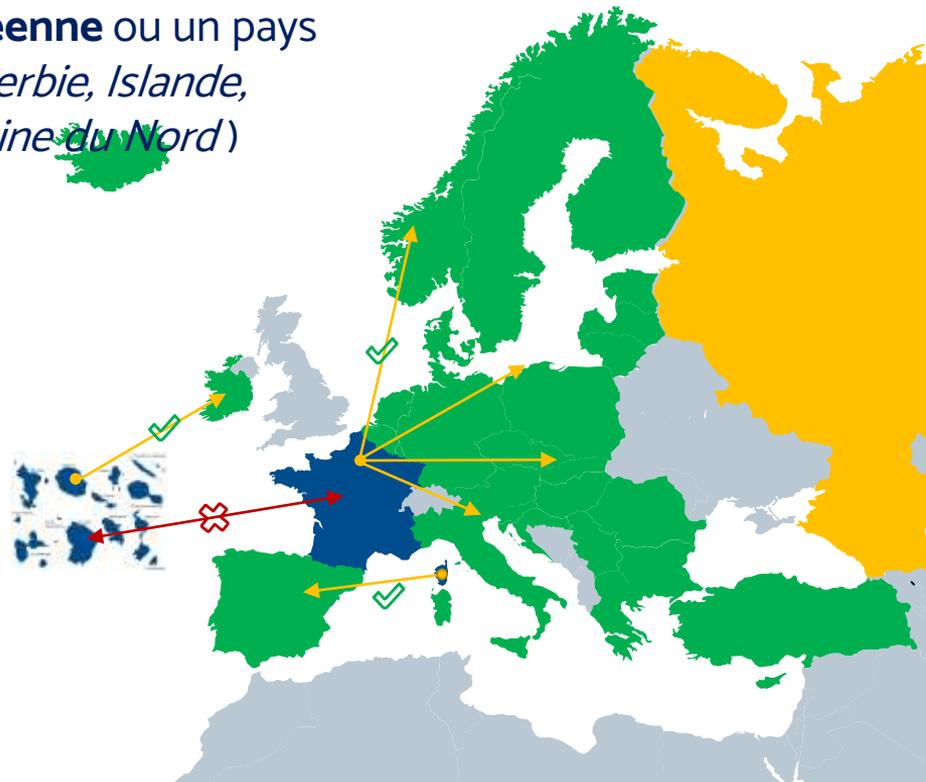
MOBILITÉ
(Action clé 1)

Où partir ?

Dans un Etat-membre de l'**Union européenne** ou un pays tiers associé au programme Erasmus+ (*Serbie, Islande, Norvège, Turquie, Liechtenstein, Macédoine du Nord*)

Et si vous souhaitez accueillir ?

Ce sera à votre partenaire de déposer une candidature au même appel à projets auprès de son Agence Nationale. **Chaque Agence finance des projets de mobilités sortantes** de son pays.



Les types de mobilités



MOBILITÉ
(Action clé 1)

Dans la candidature en ligne, sélectionner :
« *Job shadowing and observation periods* »

Mobilité courte

- ◆ **2 à 14 jours**
- ◆ Période d'**observation** en situation de travail, échange de bonnes pratiques..
- ◆ Visite préparatoire possible

Dans la candidature en ligne, sélectionner :
« *Coaching or training assignments* »

Mobilité longue

- ◆ **15 à 60 jours**
- ◆ Mission d'**entraînement**/de **coaching** ou de formation
- ◆ Visite préparatoire possible

Durée des projets : 3 à 18 mois (préparation, reporting inclus)



Maximum 10 mobilités par projet.
Les activités seront à but non lucratif

La subvention sur forfait



MOBILITÉ
(Action clé 1)

Contribution à l'organisation	350€ par participant (sauf accompagnateur, le cas échéant)
Participation au voyage	Entre 28€ et 1735€ suivant la distance km parcourue et le moyen de transport utilisé. (ex : entre 500km et 2000km -> 309€ en avion, 417€ en transport vert)
Contribution aux frais de séjour	Groupe 1 : 191€ / participants / jours en mobilité Groupe 2 : 169€ / participants / jours en mobilité Groupe 3 : 148€ / participants / jours en mobilité (à partir de 15 jours de mobilités 70% du montant)
Soutien à l'inclusion <i>(A justifier en annexe lors de la candidature)</i>	Soit au niveau des organisations : 125€ par participant Soit au niveau des participants : 100% des coûts éligibles
Visite préparatoire	680€ par participant (max 2)
Soutien linguistique	150€ par participant <i>(en l'absence de soutien en ligne)</i>
Coûts exceptionnels <i>(A justifier en annexe lors de la candidature)</i>	Garantie financière et frais de voyage élevés (80% des coûts éligibles) Frais de visa et frais connexes, vaccins.. (100% des coûts éligibles)

Exemple de calcul de la subvention

(Le calcul se fait automatiquement sur la plateforme de candidature)



MOBILITÉ
(Action clé 1)

Projet fictif (2024) :

Déplacement de **5 entraîneurs** bénévoles de club de Volley **de Strasbourg à Prague**, en **avion**, pendant **6 jours** pour observer et échanger des bonnes pratiques avec leur club partenaire autour de l'accueil de réfugiés/migrants. **2** responsables du clubs se rendent à Prague en amont pour préparer la mobilité (**visite préparatoire**).

Contribution à l'organisation	350€ x 5 entraîneurs = 1750€
Participation au voyage	511km (avion = voyage standard) □ 309€ 309€ x 5 entraîneurs = 1545€
Contribution aux frais de séjour	République Tchèque □ Groupe 2 =169€ 169€ x 5 entraîneurs x 6 jours = 5070€
Soutien à l'inclusion	<i>Non-applicable</i>
Visite préparatoire	680€ x 2 responsables du club = 1360€
Soutien linguistique (pour les mobilités > 30 jours)	<i>Non-applicable</i>
Coûts exceptionnels	<i>Non-applicable</i>

Total : 9 725€

(80% versé au début du projet, 20% à la fin du projet)

◆ Projets financés

Ligue Occitanie de Rugby – 15 080€

Déplacement de 10 éducateurs sportifs issus de clubs de la Ligue en Irlande pour observer une approche différente de la pédagogie du rugby auprès d'un public de jeunes enfants.

Aïkido Club de St Pierre (La Réunion) – 20 050€

Déplacement en Irlande de 5 encadrants et dirigeants sur une période d'observation et d'échange autour de l'organisation pédagogique du sport, de l'animation des cours dispensés aux différents publics et les actions de promotion de l'Aïkido.

Paris Basket 18– 9 200€

Echange de bonnes pratiques avec un club de basket allemand dans le but d'améliorer les méthodes d'encadrement des nouveaux coaches bénévoles auprès d'un jeune public.



MOBILITÉ (Action clé 1)

Projets non-financés ◆

Club de tennis

Déplacement de l'entraîneur et du préparateur physique auprès d'un club danois pour progresser sur la détection de jeunes talents et les accompagner vers la **haute performance** (techniques de préparation physique, mentale..)

Organisme de formation

Période d'observation de 5 jours en Espagne des **stagiaire en formation BPJEPS** pour leur faire découvrir une nouvelle approche de l'apprentissage du savoir nager.

Association d'insertion par le Sport

Déplacement des **jeunes bénéficiaires** de l'association pour leur permettre un développement personnel au travers d'un échange culturel et sportif avec les jeunes d'un club de football italien.

Évaluation des candidatures



MOBILITÉ
(Action clé 1)

1 - Contrôle d'éligibilité :

Profil : de l'organisation / des participants

Annexes : Planning d'activités ; Déclaration sur l'honneur (signée et tamponnée) ; Document(s) prouvant le lien entre l'orga et les participants. Justificatifs si demande du soutien à l'inclusion ou de coûts exceptionnels

2 – Evaluation qualitative :

Pertinence à incidence (30 points) - Pertinence du profil, expertise, besoin établi, renforcement des capacités évident...

Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet (40 points) - Qualité du soutien, des modalités pratiques et de la gestion, projet écoresponsable et inclusif...

Qualité des actions de suivi (30 points) - Intégration concrète des résultats du projet dans le quotidien des organisations, dissémination et partage des résultats...

Modalités de candidature

(Calendrier 2025 à venir)



MOBILITÉ
(Action clé 1)

mi février 2025

- Réponse en mai/juin
- Finance des projets qui peuvent commencer pendant l'été 2025

début octobre 2025

- Réponse en décembre/janvier
- Finance des projets qui peuvent commencer dès le 1er trimestre 2026

Candidatures à déposer sur la plateforme Webgate (formulaire KA182) auprès de l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport (FRO2 Agence du Service Civique)

Annexes obligatoires : Planning des activités, document prouvant le lien entre les participants et l'organisation ; Justificatifs si demande de soutien à l'inclusion ou coûts exceptionnels.

Contact : erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr

Dans la candidature en ligne, sélectionner :
FRO2 – Agence du Service Civique

Plateforme de candidature (webgate)

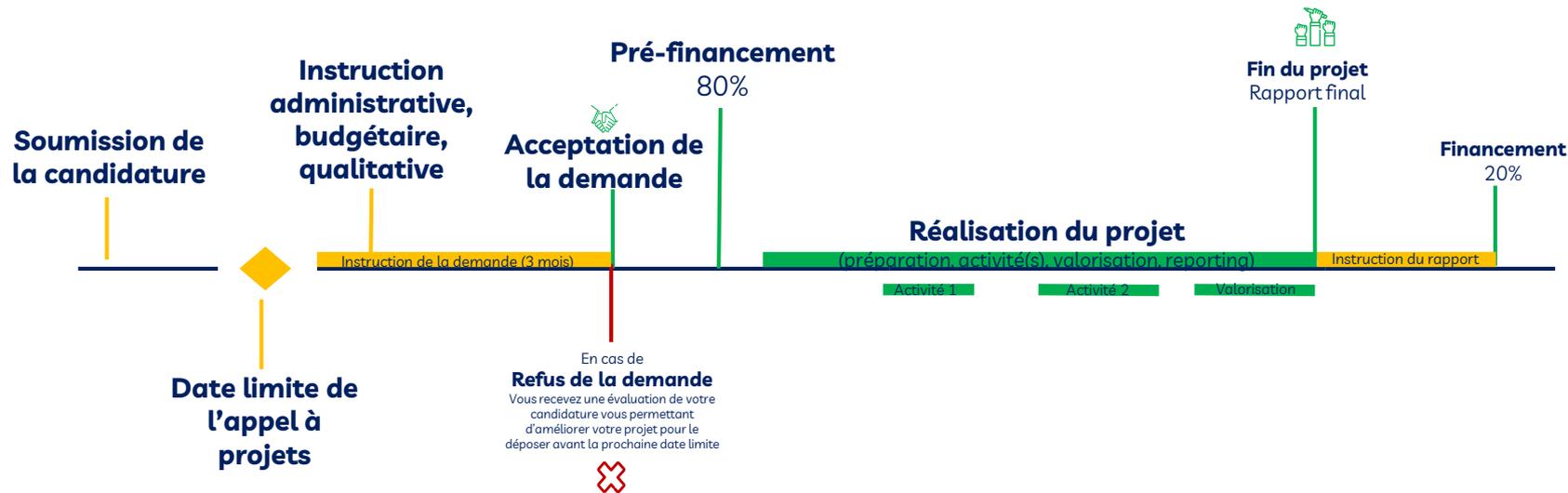


Puis cliquer sur :
- Opportunités
- Erasmus+
- Open
- Sport

Et après la candidature ?



MOBILITÉ (Action clé 1)



Questions / Réponses

Les appels à projets Erasmus+ Sport



MOBILITÉ (Action clé 1)

Mobilité des personnels
sportifs



PARTENARIATS (Action clé 2)

Partenariats simplifiés

Partenariats de coopération

Renforcement des
capacités

Manifestations sportives
européennes



Avec le soutien du
Point National
d'Information
E+ Sport



Les appels à projets Erasmus+ Sport



MOBILITÉ (Action clé 1)

Mobilité des personnels
sportifs



PARTENARIATS (Action clé 2)

Partenariats simplifiés

Partenariats de coopération

Renforcement des
capacités

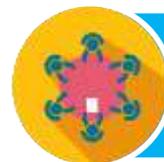
Manifestations sportives
européennes



Avec le soutien du
Point National
d'Information
E+ Sport



Le cadre de l'appel à projets



PARTENARIATS
(Action clé 2)

Partenariats simplifiés

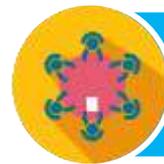
Pourquoi ?

- Répondre aux besoins et **priorités du volet sport**
- Renforcer les **capacités des organisations** à travailler aux niveaux transnational et intersectoriel.
- Permettre la transformation et le **changement** (au niveau individuel, organisationnel ou sectoriel), conduisant à des améliorations, de manière proportionnelle au contexte de chaque organisation.

Pour qui ?

- Organisations primo-demandeuses n'ayant **pas ou peu d'expérience** dans le programme Erasmus+
- Organisations actives à l'échelle **locale**

Le cadre de l'appel à projets



PARTENARIATS
(Action clé 2)

Partenariats simplifiés

Eligibilité

- **Au moins 2 organisations** de 2 pays membre de l'UE (ou tiers associés)
- Durée : Entre 6 et 24 mois
- Subvention fixe : **30 000€** ou **60 000€**
- Au moins une priorité horizontale et au moins une priorité spécifique au domaine Sport

Critères d'évaluation

Pertinence (30 pts)

Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet (30 pts)

Qualité du partenariat et des modalités de coopération (20 pts)

Impact (20 pts)

Le cadre de l'appel à projets



PARTENARIATS
(Action clé 2)

Partenariat de coopération

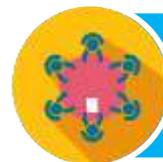
Pourquoi ?

- Répondre aux besoins et **priorités du volet sport**
- Renforcer les **capacités des organisations** à travailler aux niveaux transnational et intersectoriel.
- **Permettre la transformation et le changement** (au niveau individuel, organisationnel ou sectoriel), conduisant à des améliorations, de manière proportionnelle au contexte de chaque organisation.

Pour qui ?

- Organisations **expérimentées** dans le programme Erasmus+
- Organisations ayant **une portée importante** dans le secteur du projet

Le cadre de l'appel à projets



PARTENARIATS
(Action clé 2)

Partenariat de coopération

Eligibilité

- Au moins **3 organisations de 3 pays**
(+ possibilité d'ajouter un 4e pays extra-UE)
- **Durée : Entre 12 et 36 mois**
- **Subvention fixe : 120 000€, 250 000€, 400 000€**
- **Au moins une priorité horizontale et au moins une priorité spécifique au domaine du sport**

Critères d'évaluation

Pertinence (25 points)

Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet (30 points)

Qualité du partenariat et des modalités de coopération (20 points)

Impact (25 points)

Exemples de Partenariats



PARTENARIATS
(Action clé 2)

ASSOCIATION SPORTIVE BOUILLARGUES ESCRIME

Nom du projet : ESCRIME DEFICIENT
VISUEL-BLIND FENCING

Objectif : Développer localement l'escrime handisport. L'objectif de ce regroupement est de mettre en place des stages de formation et de perfectionnement sur une période de 12 mois dans les pays partenaires, des réunions de coordination pour harmoniser les règles de l'escrime aveugle et des rencontres sportives.

Partenaires : France, Belgique, Italie, Espagne, Suède

Subvention : 60 000€

Université de Lille (STAPS)

Nom du projet : SEMASC (Socio Economic Models of Amateur Sport Clubs)

Objectif : Faire évoluer les modèles économiques des clubs sportifs amateurs pour les rendre plus résilients face aux crises. Etudes des modèles économiques, classification et production d'outils de formation à destination des clubs.

Consortium : France, Portugal, Lituanie, Pologne, Argentine (Chercheurs et acteurs)

Subvention : 400 000€

Modalités de candidature



PARTENARIATS
(Action clé 2)

Début mars 2025

- Réponse août/septembre
- Finance des projets qui peuvent commencer en janvier 2026

Candidatures à déposer sur la plateforme Funding & Tender auprès de l'Agence Exécutive de la Commission européenne.

**Plateforme de candidature
(Funding & Tender)**



Puis sélectionner « Open for submission » et taper « Sport » dans la barre de recherche

Accompagnement possible en contactant le Point National d'Information erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr



Questions / Réponses

Comment se lancer ?

S'informer :

- [Guide du programme Erasmus+ 2024](#)
- [Fiches](#) présentant les appels à projets (à venir)
- Base de données des [projets financés](#)
- Plateforme de dépôt [Action-clé 1](#)
- Créer un code [OID/PIC](#)
- Créer un compte [EU Login](#)
- Plateforme de dépôt [Action-clé 2](#)

Contact :

Erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr

Trouver un partenaire :

- Base de données des [projets financés](#)
- [Sport Info Day](#) (Bruxelles, 30 janvier)
- Comité de jumelage de la collectivité
- [OTLAS](#) Partner Finding Tool

Point National d'Information Erasmus+ Sport

1 - Information

- Répondre aux questions des organisations
- Explications des règles
- Vérification de l'éligibilité
- Rendez-vous de conseil individualisé

2 - Accompagnement *(sous-conditions)*

- Aide au montage (pédagogique et financier)
- Tutoriels informatiques

3 - Valoriser

- Relais avec le Ministère des Sports
- Communication spécifique via nos réseaux
- Mise en avant des projets lors de présentations

Contact :

Erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr



Merci pour votre écoute?

Mathurin LE ROUX, *Chargé de mission Sport*
Titouan MARTIN BARRÉ, *Chargé de mission Sport*
erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr

